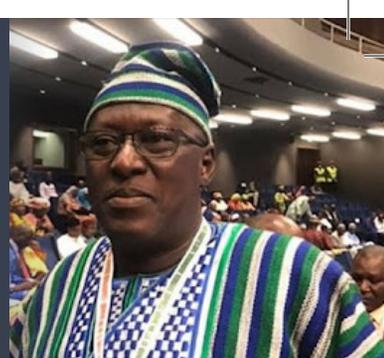


DOSSIER PARLEMENT DE LA CEDEAO  
SIDIE MOUHAMED TUNIS, PRÉSIDENT DU PARLEMENT  
L'ÉLECTION DES DÉPUTÉS AU SUFFRAGE  
COMMUNAUTAIRE, UNE PRIORITÉ

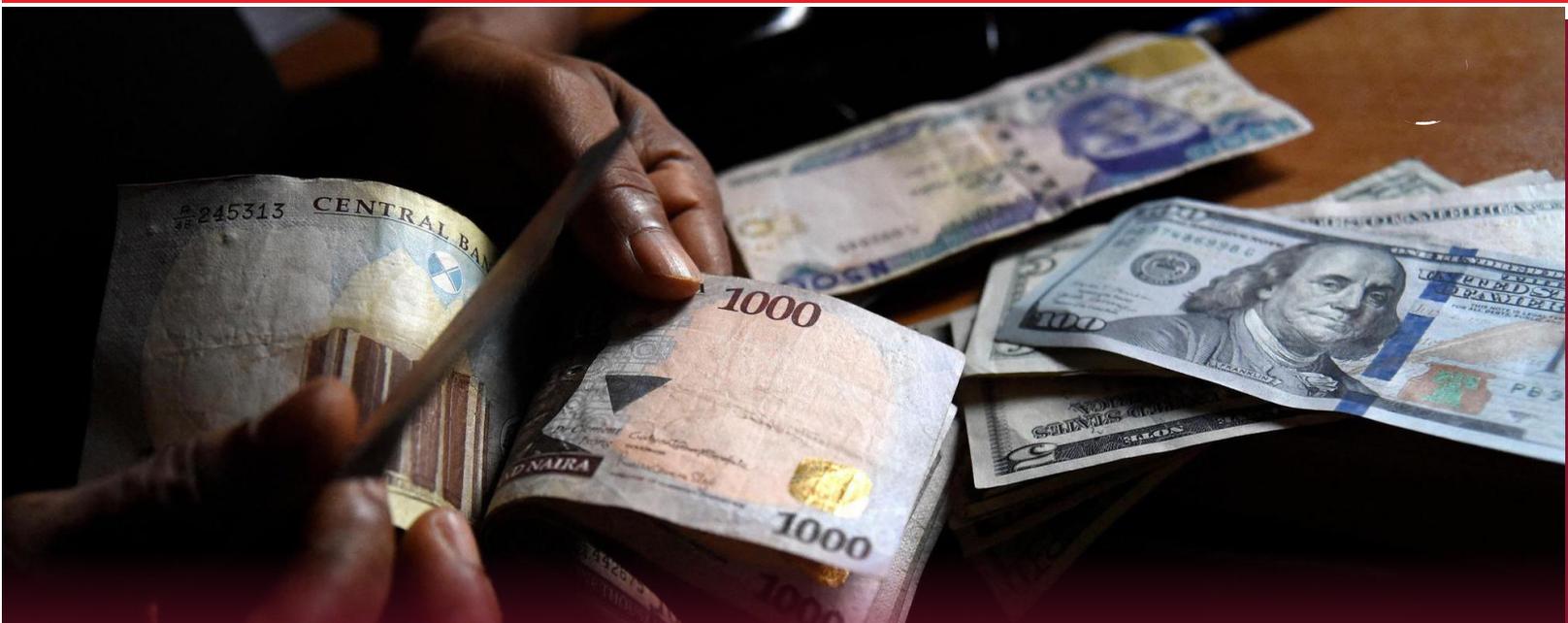


Media Communication

# LA Gazette

416

Du 16 au 23 décembre 2021- Issn 0650 -7163 -prix 1500 FCFA - Zone Afrique 2000 FCFA - [www.lagazette.sn](http://www.lagazette.sn)



**BLANCHIMENT D'ARGENT**

# **LA PISTE SÉNÉGALAISE BA(NA)LISÉE ?**

ENRICHISSEMENT DU RÉSEAU ROUTIER  
**L'AUTOROUTE MBOUR-FATICK-KAOLACK LIVRÉE  
DANS 45 MOIS, LE PONT DE FOUNDIOUGNE  
FONCTIONNEL LE 20 DÉCEMBRE**



## EXPLOITATION SEXUELLE À KÉDOUGOU

# UNE STRATÉGIE DE LUTTE EN CHANTIER

Synthèse de Pape Amadou FALL

**C**omment accompagner les femmes et les enfants victimes d'exploitation sexuelle et de trafic d'êtres humains dans les zones aurifères du département de Kédougou, c'est la réflexion dans laquelle s'est engagée l'Initiative Africaine de Programmation et de Recherche pour mettre fin à l'Esclavage (APRIES), en partenariat avec la Cellule Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes (CNLTP).



Dans le mémorandum concluant la rencontre tenue en août dernier lors d'un panel virtuel, les participants ont retenu que « le phénomène d'exploitation sexuelle à Kédougou nécessite une approche transnationale dans les efforts de prévention, de protection et de poursuite, du fait de son caractère transfrontalier, avec des victimes en provenance de plusieurs pays de l'espace CEDEAO ».

Il est nécessaire de mettre en œuvre de façon systématique les stratégies et politiques visant la protection des femmes et des enfants au Sénégal et de les adapter à la lutte contre le trafic sexuel relève-t-on dans le mémorandum concluant le panel sur la protection des femmes et des enfants dans les zones aurifères de Kédougou. Cinq axes ont été relevés lors des échanges pour une bonne réussite du programme mis en œuvre par APRIES, consortium international partie intégrante du Centre de Recherche et de Sensibilisation sur la Traite des Personnes (CenHTRO), basé à l'Université de Géorgie. Il s'agit de la Prévention, de la Protection, des Poursuites, de la Recherche et du Partenariat mais aussi la Formation et la Durabilité.

Au cours de cette rencontre à laquelle le Gouvernement du Sénégal a réitéré son engagement à soutenir et apporter des réponses concrètes à la lutte contre le trafic sexuel des filles et des jeunes femmes dans la région aurifère de Kédougou, le Ministère de la Justice, celui de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants ainsi que le Ministère des Mines et de la Géologie, ont confirmé leur rôle dans la mise en place d'un cadre favorable à la lutte contre le trafic sexuel au Sénégal. Présentant leurs politiques, programmes et projets en lien avec cette problématique, ils ont démontré que chacun d'eux avait un rôle à jouer dans la prévention, la protection des victimes et/ou poursuite des auteurs. Ces rôles sont essentiellement orientés vers la formulation d'orientations stratégiques, la mise en place d'un cadre institutionnel adéquat, la prise de mesures idoines ainsi que l'élaboration et le suivi d'initiatives contribuant à éliminer les causes, les risques et les conséquences de la traite sexuelle.

### Engagements des parties

Le Bureau du Département d'État américain chargé de surveiller et de combattre la traite des personnes (TIP Office) a réaffirmé son soutien à cette lutte et a souligné que les efforts de protection, de renforcement de l'application des lois et d'intensification de la prévention sont des éléments clés pour réduire de manière tangible la traite à des fins sexuelles à Kédougou. Le TIP Office a encouragé l'établissement de partenariats et salué le recours à la recherche et la création d'évidences pour orienter les politiques de lutte, dans un contexte où la pandémie à COVID-19 a créé encore plus de communautés marginalisées. Pour sa part, l'Ambassade des États-Unis à Dakar a annoncé qu'elle va poursuivre le travail déjà amorcé et aider à améliorer les efforts de lutte contre la traite au Sénégal. A travers le soutien à la mise en œuvre de projets et programmes visant à améliorer la situation de la traite des personnes dans ce pays, la coordination d'activités anti-traite ainsi que la mise en place de cadres de réflexion et d'action, l'Ambassade des États-Unis à Dakar va poursuivre son partenariat dynamique avec APRIES, pour la lutte contre la traite à des fins sexuelles.

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis, partie prenante du programme, s'est engagée à promouvoir une meilleure compréhension du phénomène à travers le partage d'informations et la réalisation de projets de recherche et d'études sur la traite des êtres humains. D'autre part, le Réseau Siggil Jigeen, s'est engagé à accompagner le Gouvernement ainsi que les acteurs communautaires dans l'identification, la prise en charge et la protection des victimes. En outre, il pourra soutenir les efforts de prévention à travers la sensibilisation, la formation, la promotion de la famille et du leadership féminin.

## Criminalité transnationale organisée

La table ronde a mis en évidence trois paramètres essentiels qui doivent être pris en compte par les acteurs de la lutte contre l'exploitation sexuelle. Il s'agit de la nécessité d'une lutte transnationale face à un défi transnational. À ce niveau, le principal défi dans la lutte contre le trafic sexuel est son caractère transnational, impliquant plusieurs pays de l'espace CEDEAO et même au-delà. Il a été relevé qu'à Kédougou, le trafic sexuel s'inscrit dans un contexte de criminalité transnationale organisée et des migrations économiques, ce qui aggrave sa complexité. Ce défi nécessite le développement et la mise en œuvre de politiques efficaces en termes de sécurité, de coordination et de législation au-delà des frontières du Sénégal. Le renforcement des capacités en techniques d'enquête spécifiques à la criminalité transnationale est donc crucial. Par ailleurs, les initiatives de prévention, de protection et de poursuites doivent intégrer une dimension transfrontalière souligne le rapport. Le deuxième point concerne l'opérationnalisation des stratégies, des politiques et des programmes en cours. À ce niveau, le Sénégal dispose d'un certain nombre de politiques, stratégies et instruments contribuant tous à une meilleure protection des filles contre la violence, y compris l'exploitation sexuelle. La principale difficulté réside dans la mise en œuvre rapide et efficace de ces politiques. Une forte recommandation a aussi porté sur les plans de poursuite souvent compromis par le manque de coopération judiciaire entre les pays concernés. Cette question est cruciale car le renforcement du système d'identification et de sanction des auteurs est crucial dans la stratégie de lutte contre l'exploitation sexuelle. Cependant, cette action est entravée par l'absence de coopération effective entre les acteurs judiciaires des pays concernés.

L'atelier a recommandé d'adopter une approche prenant en compte le caractère transnational de l'exploitation sexuelle à travers l'implication de la CEDEAO dans la lutte contre le trafic sexuel. Ceci passe par une collaboration avec les organisations de la société civile des pays concernés, afin de sensibiliser les filles sur les risques d'exploitation sexuelle auxquels elles sont exposées au Sénégal, et favoriser leur accès à l'information, à la justice et aux services sociaux de base. Ainsi, un processus d'alerte à l'échelle de la CEDEAO pourrait être mis en place. Le Ministère de la Femme a déjà créé un numéro vert pour l'alerte et la fourniture d'une assistance téléphonique aux enfants victimes de maltraitance. Un numéro vert couvrant les pays d'origine des victimes et survivantes de la traite sexuelle pourrait être mis en place de manière similaire.

Il s'agira également d'accroître les capacités d'accueil et de prise en charge des victimes à Kédougou et Saraya en créant des structures d'accueil pour les victimes et survivantes nécessitant un accompagnement et un suivi sanitaire et psychologique, et soutenir le travail des Bajenu Gox qui hébergent parfois les victimes. Le plaidoyer pour l'application effective des lois et normes internationales en matière de protection des femmes et des filles, dans le domaine du trafic sexuel, le renforcement des capacités et l'implication des communautés dans la lutte, à travers leur sensibilisation et formation à l'identification, l'orientation et



la protection des femmes étrangères victimes de leurs trafiquants ont été recommandés. L'atelier a également préconisé la réalisation d'une cartographie des entreprises présentes dans les zones aurifères et s'assurer que leurs activités de responsabilité sociale d'entreprise soient efficaces et orientées vers le soutien aux filles vivant dans ces sites. Par ailleurs, il s'agira d'intensifier et de mettre l'accent sur la promotion des droits des femmes dans les législations relatives au secteur minier.

La poursuite des contrevenants et des auteurs de prédatons sexuelles et de trafic, la mise en place d'un cadre de dialogue et de concertation entre les acteurs judiciaires des pays concernés, faciliteront la coopération en matière pénale dans la lutte contre le trafic sexuel transnational et permettra un démantèlement total des réseaux. Le trafic sexuel devra être placé au cœur des politiques pénales des différentes juridictions de la CEDEAO aussi il s'agira de renforcer les capacités et les compétences à gérer ce phénomène à travers la création et la formation d'unités d'enquête spéciales, tant au niveau national que régional. Les autorités ont relevé la nécessité d'apporter une solution aux difficultés liées à la réinsertion des victimes : une fois que leurs trafiquants ont été poursuivis et arrêtés, de nombreux survivants de la traite continuent de se livrer au travail du sexe afin de trouver des sources de revenus pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Les survivants de la traite sexuelle peuvent en effet ne pas être en mesure de retourner immédiatement dans leurs pays ou leurs communautés d'origine. Par conséquent, une plus grande implication des autorités consulaires des pays d'origine et des autorités administratives du Sénégal est nécessaire, afin de faciliter la prise en charge du rapatriement des rescapés. Une recommandation forte est également de renforcer les sanctions contre les trafiquants qui s'installent dans les villages des pays frontaliers, d'où ils maintiennent leurs réseaux au Sénégal et poursuivent les opérations de trafic.